



OPÉRATION PILOTE **D'ACCOMPAGNEMENT**
DES ENTREPRISES SUR LA **BIODIVERSITÉ**
EN **NOUVELLE-AQUITAINE**

Entreprise et biodiversité, un duo florissant



Coordonnée et animée par



Avec le soutien de



En partenariat avec



Objectifs

Vous souhaitez :

-  Développer **une stratégie** en faveur de la biodiversité **cohérente et ambitieuse** ?
-  **Agir concrètement** avec des actions porteuses de sens et adaptées à votre activité ?
-  **Communiquer vos engagements** de façon responsable ?

Une expérimentation à l'échelle régionale

Intégrer la biodiversité dans la stratégie d'une entreprise est une démarche complexe et multiforme. Pour répondre aux enjeux de mobilisation fixés dans la Stratégie Régionale pour la Biodiversité et la feuille de route Néo Terra, **Soltena souhaite développer une méthodologie d'accompagnement ambitieuse, répliquable et adaptée aux entreprises régionales.**

L'opération pilote « Entreprise et biodiversité » a été retenue lors de l'Appel à Projet régional « Nature et Transitions ». Elle permettra d'expérimenter une méthodologie pour accompagner **un groupe d'entreprises pionnières dans l'élaboration d'une stratégie engageante en faveur de la biodiversité et la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux.** Cette opération, soutenue par la Région, est menée en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine et l'Office Français de la Biodiversité, et s'appuiera sur l'écosystème régional.

S'engager en faveur de la biodiversité, mais comment ?

Chaque entreprise peut **mettre en place une démarche en cohérence avec sa taille, son activité et ses moyens.** Pour commencer, la biodiversité doit s'inscrire dans une approche stratégique (RSE, gouvernance, implication des parties prenantes). Elle peut ensuite conduire à des actions sur le foncier (inventaire de la faune et de la flore et mise en place d'un mode de gestion adapté, travaux de restauration ou de renaturation) et des actions pour réduire l'impact de l'entreprise dans son fonctionnement et dans ses activités (démarche d'achats responsables, utilisation de Solutions fondées sur la Nature, approche produit, etc.).



Le parcours

L'opération pilote prévoit un **accompagnement individuel et collectif sur 18 mois** avec l'écosystème d'experts régionaux sur la biodiversité (institutionnels, associations, bureaux d'études et offreurs de solutions).

EN COLLECTIF

EN INDIVIDUEL

1. Déclic

2022/2023

(Re)lancer une démarche mobilisatrice et adaptée à votre stratégie d'entreprise

2 jours de formation (28-29/11/2022)

Monter en compétence et être capable de piloter la démarche

(enjeux, risques et opportunités, outils et bonnes pratiques, etc.)

10 jours d'accompagnement sur 18 mois pour

déployer la démarche en interne :

- Réaliser le diagnostic de son entreprise
- Mettre en œuvre les premières actions à l'échelle de son site et de son fonctionnement
- Élaborer et impulser un plan d'actions pluriannuel

2. Action

2023/2024

Agir concrètement et déployer un plan d'actions ambitieux et porteur de sens

4 ateliers d'échanges pour croiser les expériences, partager ses avancées et nourrir les réflexions.

3. Communication

Valoriser votre engagement en faveur de la biodiversité

Posts, articles, fiches techniques et conférences dédiées

Réalisation d'une capsule vidéo professionnelle pour chaque entreprise

Candidatez et rejoignez l'opération pilote néo-aquitaine « **Entreprise et biodiversité, un duo florissant** »

Conditions de candidature

- Être une entreprise **implantée en Nouvelle-Aquitaine** (N° de SIRET sur le territoire régional)
- Avoir une **politique environnementale marquée**
- **Missionner un chef de projet** qui suivra l'opération dans son intégralité

Modalités

- Dépôt du dossier de candidature **avant le 28 octobre 2022 à midi**
- **Sélection par un comité** composé des partenaires de l'opération (9 novembre 2022)
- **Soutien financier de la Région** en fonction de la taille de l'entreprise

Plus d'infos ?
Vous souhaitez participer ?
Contactez-nous !



Valérie Houmeau
06 73 29 96 23
v.houmeau@soltena.fr



Nicolas Lignie
05 49 49 71 18
nicolas.lignie@arb-na.fr